

## TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur RAVERDEL, 1er Adjoint, chargé des travaux, expose à l'Assemblée qu'il convient maintenant d'envisager la réalisation de la dernière tranche des travaux de réfection de l'église.

Pour ce qui est des façades extérieures et intérieures, l'estimation de ces travaux se monte à 385 000 F environ.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- donne son accord de principe pour la réalisation de la dernière tranche des travaux de réfection de l'église.